

Marseille, le 15 Juillet 1811.

M

Par la Circulaire ci-jointe, notre sieur BERNADAC a l'honneur de vous informer de la nouvelle Société qu'il a contractée : elle existera sous la Raison de BERNADAC REGNY ET C<sup>o</sup>; elle est chargée de la liquidation des anciennes affaires. Nous vous prions, M<sup>o</sup> de vouloir bien en prendre note, ainsi que de nos Signatures respectives.

Cette Société réclame la continuation de votre confiance; elle se fera un devoir de la mériter par les mêmes soins et par l'emploi des mêmes moyens qui l'avaient conciliée, depuis un si grand nombre d'années, à la maison à laquelle elle succède.

Les liens du sang qui unissent notre sieur REGNY aux Chefs des maisons REGNY établies à Gènes et à Rome, nous procureront de plus grandes facilités pour nous rendre utiles à nos amis, et nous n'omettrons aucun des moyens à notre disposition pour parvenir à ce but, qui sera toujours celui de nos desirs et de notre empressement.

Nous avons l'honneur de vous saluer, M<sup>o</sup>, avec la considération la plus distinguée.

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

Signature de N. S. BERNADAC.

Bernadac Regny & Co

Signature de N. S. REGNY.

Bernadac Regny & Co